

L'INFO-Scott

VOTRE BULLETIN MUNICIPAL

Volume 6 numéro 4 • avril 2011

Nouvelle identité visuelle



Bonjour à tous,

Il me fait plaisir de vous présenter le nouveau logo de notre municipalité. Vous retrouverez ce logo qui sera désormais la représentation de Scott. La signification du « S » que l'on retrouve en haut est le trajet de la rivière Chaudière qui traverse notre belle municipalité comme en fait foi la photo ci-contre.

Le slogan « **toujours en mouvement depuis 1895** » signifie que la municipalité fondée en 1895 ne cesse de progresser.

Notre but principal est de rajeunir l'image tout en conservant l'éthique, qui donne le reflet de la population. Désormais vous retrouverez ce logo sur toutes les enseignes ainsi que tous les documents officiels de la municipalité.

Clément Marcoux, maire



HEURES D'OUVERTURE DES BUREAUX MUNICIPAUX: LUNDI AU VENDREDI DE 8 H 30 À 12 H ET 13 H 30 À 16 H 30

🌀 DATES à RETENIR 🌀

MAI						
DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

JUIN						
DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

À LIRE CE MOIS-CI

Section Loisirs

Votre conseil... en bref

Campagne de financement – C.V.A. 2011

Service des incendies de Scott - Offre d'emploi

Barbecue au propane

Cercle de fermières de Scott

Club FADOQ de Scott



Assemblée du conseil municipal



Cueillette des ordures ménagères



Cueillette sélective recyclage



Ouverture de la bibliothèque
Lundi : 18 h 30 à 20 h 00
Mardi : 13 h 00 à 15 h 00
Jeudi : 18 h 30 à 20 h 00



Les bambineries PARENTE NOUS

VOTRE CONSEIL... en bref

RÉSUMÉ DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE SCOTT

Séance ordinaire du 7 mars 2011

- 1- Acceptation du rapport financier pour l'année 2010 présenté et préparé par les auditeurs comptables Lachance, Parent, CA Inc.
- 2- Engagement des auditeurs comptables pour l'année 2011, soit la Firme Lachance, Parent CA.
- 3- Nomination de Monsieur Normand Tremblay à titre de pro-maire pour une période de huit mois, soit du 1^{er} mars au 1^{er} novembre 2011.
- 4- Acceptation de la démission de Monsieur Magella Parent, à titre de capitaine pour le Service de Sécurité incendie de la Municipalité de Scott.
- 5- Nomination de Monsieur Ghislain Jacques à titre de capitaine pour le Service de Sécurité incendie de la Municipalité de Scott.
- 6- Acceptation de la Politique de gestion contractuelle :
 - 1- Mesures visant à assurer que tout soumissionnaire ou l'un de ses représentants n'a pas communiqué ou tenté de communiquer, dans le but de l'influencer, avec un des membres du comité de sélection relativement à la demande de soumissions pour laquelle il a présenté une soumission.
 - 2- Mesures favorisant le respect des lois applicables qui visent à lutter contre le truquage des offres.
 - 3- Mesures visant à assurer le respect de la Loi sur la transparence et l'éthique en matière de lobbyisme et du Code de déontologie des lobbystes adopté en vertu de cette loi.
 - 4- Mesures ayant pour but de prévenir les gestes d'intimidation, de trafic d'influence ou de corruption.
 - 5- Mesures ayant pour but de prévenir les situations de conflits d'intérêts.
 - 6- Mesures ayant pour but de prévenir toute autre situation susceptible de compromettre l'impartialité et de l'objectivité du processus de demande de soumissions et de la gestion du contrat qui en résulte.
 - 7- Mesures visant à encadrer la prise de toute décision ayant pour effet d'autoriser la modification d'un contrat.La politique de gestion contractuelle se retrouve sur le site Web de la Municipalité, tel qu'exigé par la Loi.
- 7- Dépôt et acceptation du règlement numéro 275 ayant pour objet des modifications au chapitre 3 concernant les conditions d'émission d'un permis de construction. L'article 3.1.1 «Dispositions générales» est modifié par l'ajout du paragraphe suivant : Est réputé desservi par les réseaux d'aqueduc et d'égoût et réputé conforme aux conditions mentionnées aux paragraphes d) et e), une construction devant être reliée aux réseaux d'aqueduc et d'égoût ayant fait l'objet d'une entente relative à des travaux municipaux, dans la mesure où le promoteur s'engage, dans cette entente, à réaliser ces travaux.
- 8- Avis de motion est donné par le conseiller Patrice Simard qu'un règlement portant le numéro 278 ayant pour objet un amendement au règlement de zonage numéro 198-2007 apportant une correction au règlement numéro 265 afin de renuméroter la note numéro 18 pour la note numéro 20 et une correction du règlement numéro 268 afin de remplacer le chapitre 24.3.
- 9- Dépôt du 1^{er} projet de règlement numéro 278. Acceptation de la correction afin de changer la note 18 du règlement numéro 265 qui aurait dû être la note numéro 20 et acceptation de la correction de l'amendement au règlement de zonage numéro 198-2007, chapitre 24.3 qui doit se lire comme suit : Voie publique et services municipaux : Un ensemble immobilier n'est autorisé que sur un lot adjacent à une voie publique desservie par le réseau d'égoût avec ou sans aqueduc. Le service municipal est limité à l'emprise de la voie publique.

- 10- Acceptation de l'offre de services professionnels de BPR-Infrastructure Inc. dans le cadre du projet d'aménagement d'un terrain de soccer au montant de 10 750,00 \$ (taxes en sus).
- 11- Le conseil de la Municipalité de Scott autorise Monsieur Frédéric Turmel (inspecteur) à faire partie de l'équipe et du comité régional en recherche des causes et circonstances d'un incendie et que le service d'incendie qui utilisera l'inspecteur pour une enquête en RCCI devra rembourser les frais encourus (taux horaire, frais de déplacement, etc.) à l'inspecteur.
- 12- La Municipalité alloue un montant de 50 \$ au Corps de Cadets.
- 13- La Municipalité cède au propriétaire domicilié au 1574 route Kennedy, ce ruisseau, étant le lot 4 582 736, que cette cession est faite pour la somme de un dollar (1,00 \$) + autorisation de signatures de Monsieur Clément Marcoux et Madame Nicole Thibodeau, respectivement maire et directeur général.
- 14- Acceptation du rapport budgétaire 2010 pour l'Office Municipal d'Habitation.
- 15- Acceptation des états financiers de l'Office Municipal d'Habitation au 31 décembre 2009.
- 16- Acceptation des états financiers de l'Office Municipal d'Habitation au 31 décembre 2010.
- 17- Acceptation du dépôt du budget de l'OMH et que demande soit faite pour que le budget de l'année suivante soit déposé au conseil pour approbation en fin d'octobre. Qu'un plan triennal d'immobilisations soit aussi déposé.
- 18- Ajout ou remplacement de signalisation à la station de pompage PP-2 située au 770 route du Président-Kennedy. Les automobilistes se servent de l'emplacement comme stationnement. Une affiche « stationnement interdit » est déjà installée.
- 19- Ajout de signalisation : interdiction de stationnement à l'intersection de la rue Lord et route du Président-Kennedy.
- 20- Ouverture des soumissions (sur invitation) 1 = LVM, 2 = Inspec-Sol, 3 = Groupe SM.
Acceptation de la soumission de la compagnie Inspec-Sol au montant de 53 681.47 \$ étant le plus bas soumissionnaire pour le contrôle qualitatif pour le secteur de la Cache à Maxime. Tous les documents étant conformes.
- 21- La Municipalité de Scott donne l'autorisation de droit de passage pour la randonnée cycliste et pédestre qui se déroulera dimanche le 7 août prochain pour la prévention du suicide.
- 22- La Municipalité de Scott alloue un montant de 100 \$ à l'Association d'entraide Communautaire La Fontaine.
- 23- La Municipalité maintient son offre telle qu'elle a été faite dans sa résolution numéro 2290-05-08 en échange de la bande de terrain et que la 14e Rue sera la propriété de la Municipalité. Le sablage est à la discrétion de la Municipalité come toutes les autres rues appartenant à celle-ci. Les balises doivent être installées par les propriétaires en bordure des rues.
- 24- Dossier 331 rue du Pont. La Municipalité est prête à partager les coûts considérant que le litige a été porté à la Cour des petites créances et le montant de réclamation ne doit pas excéder 7 000. \$ ce qui représente un montant de 3 500. \$ en capital et intérêts + les frais pour des travaux d'installation d'un puits artésien.

- 25- Lettre adressée à la Sûreté du Québec afin de leur faire part des priorités de la Municipalité en matière de sécurité publique.
 - 1- Vitesse à surveiller dans la 10^e Rue surtout au changement des quarts de travail de l'Imprimerie Solisco;
 - 2- Surveillance accrue pour les limites de vitesse dans les rues et aux arrêts obligatoires;
 - 3- Pendant la période estivale, prioriser la 6^e Rue (terrain de jeux) et le Festival de l'Épi qui se tiendra les 18-19-20 et 21 août prochain;
 - 4- Vitesse à surveiller dans le nouveau développement soit, la Rue des Rapides et la Rue du Torrent;
 - 5- Vitesse excessive sur la route 171, rang Saint-Henri et la route Carrier;
 - 6- Vigilance dans la zone scolaire;
 - 7- Continuité des bonnes relations établies avec le parrain de la Municipalité.
 - 8- Stationnement interdit face au bureau de poste et aux points d'eau.
- 26- Acceptation de la période de l'emprunt concernant le règlement d'emprunt numéro 276 ayant pour objet l'asphaltage de diverses rues de la Municipalité + l'ouverture de la 14^e Rue vers la 16e Rue.
- 27- Demande au Ministère des Transports afin de refaire l'asphalte qui se situe entre le garage municipal au 1, 3e Rue jusqu'au 465 route du Président-Kennedy.
- 28- Les démarches nécessaires seront faites afin d'évaluer les coûts pour l'installation d'un traitement d'eau à la caserne incendie.

Séance ordinaire du 4 avril 2011

- 1- Appel d'offres de services professionnels. Surveillance de chantier et de bureau. Prolongement d'aqueduc et d'égoût et construction d'un étang pour le traitement des eaux usées. Trois invitations ont été faites selon la Loi à :
 - 1- Genivar
 - 2- BPR
 - 3- SNC LavalinTrois personnes forment le comité de sélection :
 - 1- Monsieur Mario Caron, directeur général de la MRC Nouvelle-Beauce
 - 2- Madame Julie Cliche, directrice-adjointe au Service des Loisirs et travaux publics de la Municipalité de Vallée-Jonction
 - 3- Monsieur Raymond Bisson, citoyen de la Municipalité de Scott

CERCLE DE FERMIERES DE SCOTT

Mardi le 10 mai 2011
Fermière de l'année
Jardin floral
COMPTOIR LIBRE

GESTION MARALI ENR.
Jean-Marc Deblois, propriétaire
299, Desjardins, Scott Qc G0S 3G0
Fauchage de terrains vacants, bêcheage de terrain et jardin, nivelage de terrain, déneigement
Tél.: 418 387-3870 Rés.: 418 387-6318

SYLVAIN PARENT Gobeil Simard
M^{re} Patrice Simard
225, avenue du Collège, Sainte-Marie (Québec) G6E 3X9
Tél.: 418 386-1502
418 882-5164
Téloc.: 418 387-7070
Courriel: simard.patrice@globetrotter.net
www.spgs.ca

Accair Inc.
R.B.Q. 8291-5588-50
accair@bellnet.ca
• VENTE • SERVICE • ENTRETIEN • RÉPARATION • INSTALLATION
CHAUFFAGE • CLIMATISATION • THERMOPOMPE
INDUSTRIEL • COMMERCIAL • RÉSIDENTIEL
TÉL.: 872-5632 TÉL.: 843-1825

Omnia Groupe Conseil inc.
À votre service depuis 1993
• Service de comptabilité générale
• Tenue de livres
• Préparation d'états financiers
• Déclarations TPS/TVQ
• Rapports d'impôt personnel et d'entreprise
• Aide au démarrage d'entreprise
• Service de paie
• Rapport CQ-I
Gestion Comptabilité Fiscalité
Érick Béland, CMA, BAA, CSCC
1687, rang St-Étienne, Scott (Québec) G0S 3G0
Tél.: 418 387-3308 • Téloc.: 418 387-3437
omnia@globetrotter.net

Desjardins Caisse populaire du Nord de la Beauce
Siège social
106, route du Vieux-Moulin
Saint-Isidore (Québec) G0S 2S0
Tél.: 418 882-5678 • Sans frais: 1 866 982-5678
Télocopieur: 418 882-5637
Centre de services de Scott
1060, route Kennedy
Scott (Québec) G0S 3G0
Tél.: 418 387-5804 • Sans frais: 1 866 982-5678
Télocopieur: 418 387-6547

EXCAVATION DANIEL LÉTOURNEAU INC.
MINI-EXCAVATION - TERRASSEMENT - MARTEAU HYDRAULIQUE
BUREAU: (418) 387-3148
CELL.: (418) 386-6466

VOTRE CONSEIL... en bref

RÉSUMÉ DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE SCOTT

- Deux soumissions ont été déposées, le 3^e s'étant désisté. Les deux soumissions fournies sont conformes.
- Acceptation de la Firme BPR étant le plus bas soumissionnaire au montant de 78 306.60 \$., taxes exclues, étant le plus bas soumissionnaire.
- La Municipalité alloue un montant de 100 \$ pour la 3^e édition du « Relais pour la vie » qui se tiendra le 28 mai prochain à Sainte-Marie.
 - Le propriétaire du 331 rue du Pont a pris la décision de retirer sa plainte à la Cour. Il se charge de communiquer au Tribunal afin de leur faire part de l'entente.
 - Renouvellement de contrat entre la Centrale des appels d'urgence Chaudière-Appalaches et la Municipalité de Scott (CAUCA).
 - Dépôt du 2^e projet de règlement numéro 278 ayant pour objet un amendement au règlement de zonage. Acceptation de la correction afin de changer la note 18 pour la note numéro 20 qui se définit comme suit :

- La marge de recul latérale de cette zone doit être conforme à l'article numéro 4.7.1 f.
- Acceptation de la correction de l'amendement au règlement de zonage numéro 198-2007, chapitre 24.3 qui doit se lire comme suit :
Voie publique et services municipaux : Un ensemble immobilier n'est autorisé que sur un lot adjacent à une voie publique desservie par le réseau d'égoût avec ou sans aqueduc. Le service municipal est limité à l'emprise de la voie publique.
- Nomination de Madame Diane Fournier pour l'action bénévole de l'année 2011.
- Avis de motion est donné en remplacement du règlement numéro 276 par le conseiller Johnny Carrier qu'un règlement portant le numéro 279 ayant pour objet un règlement d'emprunt pour l'asphaltage de diverses rues de la Municipalité + des travaux d'infrastructure pour prolonger la 14^e Rue vers la 16^e Rue.
- La Municipalité a pris la décision de l'ouverture de la 14^e Rue vers la 16^e Rue en sens unique afin de faciliter la circulation automo-

- bile pour les résidants et autant pour le déneigement, la collecte des ordures et les véhicules d'urgence. Cette décision est prise selon les recommandations du Ministère des Transports et que cette ouverture permet d'éviter un cul de sac.
- Afin d'augmenter l'espace de rangement la Municipalité procédera à la construction d'une mezzanine au garage municipal avec une poutre centrale sans colonne de soutènement et un escalier en aluminium avec levier.
 - Acceptation du logo officiel de la Municipalité. Le logo sera utilisé dorénavant en remplacement des armoiries.

Séance extraordinaire du 5 avril 2011.

- Le tracteur à pelouse rouge servira d'échange lors d'un futur achat.
- Acceptation du règlement d'emprunt ayant pour objet l'asphaltage de diverses rues de la Municipalité + des travaux d'infrastructure pour prolonger la 14^e Rue vers la 16^e Rue.

CAMPAGNE DE FINANCEMENT

C.V.A. 2011

Du 23 avril au 8 mai 2011

Nous voulons conserver notre patrimoine religieux à Scott.

DONNONS GÉNÉREUSEMENT
C'est le seul moyen.

Les générations futures nous remercieront.
Vous avez reçu une enveloppe de C.V.A.
Un bénévole passera chez vous pour la recueillir sous peu.
Nous comptons sur votre accueil et nous vous remercions pour votre grande générosité. Donnez selon votre capacité. Tout montant quel qu'il soit sera apprécié.

MERCI POUR VOTRE GESTE DE SOLIDARITÉ
La Fabrique St-Maxime de Scott.

SECTION Loisirs

Surveillez le PROGRAMME LOISIRS ÉTÉ 2011
distribué par la poste la première semaine de mai.

20^e ÉDITION DU TERRAIN DE JEUX! | NOUVEAU BÂTIMENT DE LA PISCINE | NOUVELLE SURFACE DE DEK | PROGRAMME 2011 DU TDJ | ARTS DRAMATIQUES | DANSE | BASEBALL | CARDIO-POUSSETTE | CARDIO-BOXE | BODY-FITNESS | DEK MINEUR | PASSEPORT-PISCINE | COURS DE NATATION PRÉSCOLAIRE ET JUNIOR | AQUAFORME | ENTRAÎNEMENT AQUATIQUE AQUAFORME 55+ | AQUAPOUSSETTE

Vernissage
COURS DE PHOTOS NUMÉRIQUES
Assistez à ce vernissage mettant en valeur les projets réalisés par les participants du cours de photos numériques à la session d'hiver 2011. Qui sait, peut-être que ça vous donnera la piqure de la photo!!!
LUNDI LE 9 MAI DANS LA SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL DE 18H30 À 19H30.

C'EST DÉJÀ LE TEMPS DE PENSER À LA PROCHAINE SAISON DE HOCKEY

Si tu veux t'inscrire pour la saison 2011-2012, les inscriptions auront lieu le 19 mai 2011 au Centre Récréatif de Sainte-Marie, de 19h à 21h

Pour information

Caroline Marcoux au 386-5974
ou caro.02@live.ca

PARENTRE NOUS activité gratuite pour les 0 à 5 ans. Rencontrez une fois aux deux semaines le mardi en avant-midi de 9h30 à 11h30 à la salle du conseil municipal.
Informez-vous auprès de Nancy Labbé au 418.387.3585



LES CONSTRUCTIONS
418 387-6270
Entrepreneur général en excavation
Gaétan Turcotte
500, 1^{re} Avenue, Parc Industriel
Sainte-Marie (Québec) G6E 1B5
Télé.: 418 387-3988

Les Équipements motorisés
J.-A. MARCOUX INC. SIMON MARCOUX
Vente et service :
• Scies à chaîne • Génératrice
• Tondeuse • Chasse-neige
526, des Érables, St-Elzéar, QC G0S 2J0
Tél.: (418) 387-2509 Fax: (418) 386-1541
j.a.marcoux@globetrotter.net
www.jamarcoux.com

Émile Bilodeau & Fils inc.
1153, RUE ST-GEORGES
SAINT-BERNARD (QUÉBEC) G0S 2G0
TÉL.: 418 475-6655 • TÉLÉC.: 418 475-4429

Restaurant Le Victorien
Livraison gratuite à Scott
418 387-3340

Arpenteurs-Géomètres
Boulduc, Poulin & Associés, s.e.n.c.
Michel Boulduc, a.-g. • Robert Mathieu, a.-g.
François Lehouillier, a.-g.
564, boul. Vachon Sud, Sainte-Marie
418 387-5004

ARBORICULTURE RENAULD VACHON INC.
TAILLE, ÉLAGAGE, ABATTAGE, ESSOUCHAGE ET PLANTATION D'ARBRES, DE POMMIERS, D'ARBUSTES ET DE HAIES
SERVICE DE NACELLE ET DE CHIPPEUR DISPONIBLE
Renauld Vachon inc.
Tél.: 418 387-8376 • Cell.: 418 386-7457
Fax: 418 386-1969 • essouchage@hotmail.com
90, rue du Lac Scott, Beauce (Québec) G0S 3G0

15% de rabais avec tout achat de 10 \$ et plus (sauf médicaments)
brunet
JOSÉE ROY, PHARMACIENNE
1116, boul. Vachon Nord, Sainte-Marie, tél. : (418) 387-3438
Lundi au vendredi : 9 h à 21 h • Samedi : 9 h à 17 h • Dimanche : 10 h à 17 h

FABRICATION CLEMENT Inc.
Clément Marcoux, prop.
Tél. : 418 387-6286
Télé. : 418 387-6582
1514, route Kennedy Nord
Scott (Québec) G0S 3G0

TÉL.: 418 387-3093
TÉLÉC.: 418 387-1272
PROPRIÉTAIRE: Bruno Drouin
26, RUE DROUIN, SCOTT (QUÉBERC) G0S 3G0
www.brunodrouin.com
Bruno Drouin AUTO INC.

Tremblay Cossette Gaudreau & ass.
Me Marie-Claude Lacroix
Notaire, conseillère juridique
418 651-2420
Télé.: 418 651-4381
PLACE DE LA CITÉ, Tour Cominar
11^e étage, bureau 1150
2640, boul. Laurier, Sainte-Foy
(Québec) G1V 5C2

1798, route Kennedy
SCOTT (Québec) G0S 3G0
info@covoirstcott.com
COUVOIR SCOTT LTÉE

Nathalie Fournier, prop.
6, 3^e Rue, Scott
(Québec) G0S 3G0
Tél.: 418 387-6682

Pavages L.G.F.
R.B.O. 188573824113
Keven Turcotte
Tél.: 418 387-5309
Fax: 418 387-3988
500, 1^{re} Avenue, Parc industriel
Sainte-Marie (Québec) G6E 1B5

Jimmy Doyon
102, rue du Menuisier
Saint-Isidore (Québec)
418 955-6049
418 254-1472
Dalji
LOCATION DE CONTENEUR
RECUPEMATION DE METAUX

LE CLUB F.A.D.O.Q. DE SCOTT

Activités mai 2011

3 mai	Tournoi de Whist à 20 h 00 Salle Saint-Maxime (sous-sol de l'église) Reconnaissance
15 mai	Dîner Fête des mères à midi Salle Saint-Maxime (sous-sol de l'église)
17 mai	Tournoi de 500 à 13 h 30 Salle Saint-Maxime (sous-sol de l'église)
22 mai	Tournoi de pétanque 13 h 30 Terrain O.T.J., 6 ^e Rue Inscription à compter de midi
28 mai	Soirée de danse à 20 h 00 Salle multifonctionnelle (École l'Accueil) Orchestre Vachon

Invitation spéciale

1^{er} mai : Messe Western à l'église de Scott suivie d'un dîner buffet à l'Auberge de la Chaudière.

Info : Monsieur Normand Tremblay : (418) 882-0332

Bienvenue à tous, nous sommes toujours heureux de vous rencontrer
La Direction

INVITATION À TOUS LES MEMBRES du Club F.A.D.O.Q. de Scott

À prendre part à notre Assemblée Générale qui se tiendra à la Salle Saint-Maxime le 23 mai 2011 à 19h30.

Un léger goûter vous sera servi.

Soyez assurés d'un accueil chaleureux.

Merci de nous encourager,

nous vous attendons nombreux.

LA DIRECTION

par : Mme Lucille Drouin, secrétaire-trésorière

Tél. : 418 387-2384

Service incendie de Scott

Téléphone caserne: (418) 386-5663 Directeur incendie cell : (418) 576-4727
Télécopieur: (418) 387-1837 dirfeu@municipalitescott.com

POSTE Pompier à temps partiel
CATÉGORIE Sécurité publique
ORGANISME Municipalité de Scott
TYPE DE POSTE Occasionnel, temps partiel

Responsabilités La municipalité de Scott est présentement à la recherche de candidats afin de combler des postes de pompiers à temps partiel pour son service de la Sécurité incendie.

Sous l'autorité immédiate des officiers, le pompier doit répondre aux alertes incendie et autres appels d'urgence sur l'ensemble du territoire de la municipalité. En plus des activités de prévention, il participe aux formations et aux entraînements. Il effectue différents entretiens et autres tâches requises par ses fonctions.

Exigences

- Résider dans la municipalité de Scott;
- Être en mesure de se libérer rapidement lors d'une alarme générale;
- Avoir une grande disponibilité;
- Être âgé d'au moins 18 ans;
- Avoir complété un secondaire V ou l'équivalent;
- Posséder un permis de conduire valide de classe 4A ou être en voie de l'obtenir ;
- Posséder ou avoir l'usage d'un véhicule automobile;
- Être en excellente condition physique;
- Ne pas avoir d'antécédent judiciaire;
- Être disponible à suivre des formations.

Qualifications :

- Détenir ou être en voie de compléter la formation de Pompier 1 ou s'engager à suivre cette formation à la demande de la direction;
- Posséder la formation Opérateur d'autopompe de l'école nationale des pompiers ou s'engager à suivre la formation à la demande de la direction;
- Une formation en premiers soins, un atout.

Profil :

- Vous êtes responsable et vous aimez le travail d'équipe;
- Vous êtes reconnu pour votre jugement sûr;
- Vous êtes une personne d'action;
- Vous aimez apprendre.

Commentaires Si le poste vous intéresse, prière d'envoyer votre curriculum vitae à l'adresse suivante ou au bureau municipal de Scott.

Postes de pompier

Service des ressources humaines
Municipalité de Scott 1070, route Kennedy, Scott(Québec) G0S 3G0

Conditions salariales Le salaire est fixé selon l'échelle salariale des pompiers de la municipalité de Scott.

Responsable Nicolas Roy
Directeur du Service incendie de Scott
dirfeu@municipalitescott.ca

Sainte-Marie, le 11 avril 2010

Service régional de prévention incendie

MRC de La Nouvelle-Beauce

700, Notre-Dame Nord, bureau B, Sainte-Marie, (Québec) G6E 2K9
Téléphone: (418) 387-3444 • Télécopieur: (418) 387-7060
preventionincendie@nouvellebeauce.com



OBJET : Les brûlages printaniers

Avec le beau temps et la chaleur de l'été qui se font sentir un peu plus chaque jour, plusieurs d'entre vous décideront de brûler les branches et les feuilles qui sont tombées au sol à l'automne et durant l'hiver dernier. Par contre, quelques consignes de sécurité sont à respecter si vous décidez d'utiliser cette pratique :

- Veuillez vous procurer un permis de brûlage auprès de votre municipalité. Vous serez certains que vous avez la permission de faire votre brûlage et ils vous indiqueront les normes à respecter, selon le règlement municipal;
- Ne jamais utiliser d'accélérateur (essence, huile, etc.) pour allumer ou entretenir un feu;
- Il doit toujours y avoir un adulte présent pour la surveillance du feu;
- Consulter l'indice-o-mètre pour connaître les dangers d'incendie en forêt. Au printemps, les dangers d'incendie sont accrus;
- Choisir un endroit dégagé, situé loin de la forêt, des bâtiments, des réservoirs de matières dangereuses et des matières combustibles en général;
- Vérifier la vitesse et la direction du vent avant d'allumer le feu. Un vent trop important peut rapidement vous faire perdre le contrôle de l'incendie et le propager aux bâtiments environnants ou à la forêt;
- Avoir à portée de main du matériel pour éteindre l'incendie;
- Éteindre le feu complètement avant de quitter les lieux. Ajouter beaucoup d'eau et brasser les cendres afin de faire pénétrer l'eau efficacement.

En tout temps, veuillez vous référer au bureau municipal de Scott avant d'effectuer votre brûlage. Après en avoir reçu l'autorisation, faites votre brûlage en respectant les consignes de la municipalité.

Si vous perdez le contrôle de l'incendie, n'hésitez pas à contacter les pompiers en composant le **9-1-1**.

Si vous avez des questions concernant les permis de brûlage, veuillez contacter le service incendie de Scott.

Antoine Sévigny, technicien en prévention incendie
MRC de La Nouvelle-Beauce



MERCI À NOS GÉNÉREUX COMMANDITAIRES



Pour **TOUS** vos besoins en

IMPRIMERIE
CONCEPTION
IMPRESSION

Reflet

Les Impressions

17, rue Commerciale
Saint-Anselme, Qc
G0R 2N0

418 885.4848

Fax: 418.885.4858 • imreflet@globetrotter.qc.ca

Aménagements Pare Nature

Aménagements paysagers

Pavés, murs, Jardins d'eau, Mosaïques

Bruno Paré prop
Scott, Québec
418 386-1840

Coiffure
Lyne Sylvestre

* Trichologie * Coiffure
* Shiatsu Capillaire

26, rue Gaudreau
Scott (Québec) G0S 3G0

(418) 389-0113
www.coiffurelynesyvestre.com

Solutions GA
informatique & téléphonie

Toujours à **vos** service!

COMBA HP BELL Partenaires d'affaires

440, boulevard Vachon Nord, Sainte-Marie
418.386.3757 • www.solutionsga.net

LES ENTREPRISES
CLAUDE BOUTIN

Tél. : 418 387-9041 • 1 800 203-8827
www.entreprisesclaudéboutin.com

- Dégel et nettoyage de porches, trottoirs, escaliers et porches.
- Inspection et maintenance avec caméra couleur et localisation.
- Portage de gîtes de vin, dalles, préfabrics et citernes.
- Portage en tout genre avec des équipements performants.
- Intervention en équipes clés.
- Vidange sélective et traditionnelle de fosses septiques et puantes.

Francis Veilleux
propriétaire

BOUCHERIE VEILLEUX

IGA extra

1000, boul. Vachon Nord
Sainte-Marie, Québec G6E 1M2
Téléphone: (418) 386-5744, poste 231
Télécopieur: (418) 386-5426

JONCTION ÉLECTRIQUE INC.

• SERVICE
• INSTALLATION
• ALARME

(418) 387-3040

• INDUSTRIEL
• COMMERCIAL
• RÉSIDENTIEL

ROGER DROUIN
Entrepreneur électricien

68, rue Lemieux
Scott, Beauce (Québec)
G0S 3G0

Construction Sylvain Lecours

Entrepreneur général et spécialisé
Construction et rénovation résidentielle et commerciale

23, rue Giguère, Scott
(Québec) G0S 3G0

Licence RBQ: 8253-2953-20
Membre de l'A.P.C.H.Q.

QUALITÉ
RÉNOVATION
ENTREPRENEUR ACCRÉDITÉ

MATELAS DAUPHIN

Jacques Charette, propriétaire
321, route Kennedy, Scott
(Québec) G0S 3G0

Tél. : 418 387-5451

PISCINES STE-MARIE Inc.
SPAS & SAUNAS

1048, boul. Vachon Sud
Sainte-Marie (Québec) G6E 2S5
Tél. : 418 387-4670
Sans frais : 1 877 387-4670
www.piscinestemarie.com

SIMA

Savoie Roy

SAINT-ÉTIENNE
975B, route Laqueux
St-Étienne-de-Lauzon Qc G6J 1T5
418 836-4122

BREAKEVILLE
36, rue du Ruisseau, bureau 200
Breakeville Qc G0S 1E2
418 832-1950

DR. MIREILLE SAVOIE DR. STÉPHANE ROY

Encouragez-les!